

Au sein du lycée Jean Perrin à Lambersart, deux associations de parents d'élèves sont présentes : la FCPE et la PEEP, elles ont plusieurs missions :

- La première, la fourniture des manuels scolaires avec obligation de restitution, en effet, les livres ne sont pas fournis par le lycée et sont à la charge des familles. C'est pourquoi les associations proposent un prêt de livres à l'année via une adhésion à l'une des deux associations.
- La deuxième mission est de représenter les parents et les lycéens à travers les différents Conseils, Réunions et Commissions qui ont lieu au cours de l'année scolaire. Les associations assurent l'interface et le lien avec le lycée ou tout autre acteur de la vie scolaire.

### Principe de la bourse aux livres

La bourse aux livres se passent en plusieurs temps :



- Les élèves s'inscrivent au lycée fin juin/début juillet et remplissent une fiche d'adhésion à l'une des deux associations mentionnées ci-dessus afin de réserver leurs livres pour l'année suivante. Ce service est payant mais peut-être réglé grâce à la carte HDF créditée par la région (<https://cartegeneration.hautsdefrance.fr/Views/Accueil.aspx>).
- Les élèves récupèrent leurs livres fin août ou début septembre.
- Les élèves rendent leurs livres fin juin/début juillet.

### Principe de représentation des associations des parents d'élèves FCPE / PEEP

- A travers les élections des représentants de parents d'élèves qui sont effectuées au plus tard avant la fin de la septième semaine de l'année scolaire et jusqu'à l'élection de l'année qui suit.
- En votant sur les listes de Parents d'élèves des associations représentées : Les parents expriment leur suffrage au bureau de vote de l'établissement scolaire fréquenté par leur enfant ou votent par correspondance.
- Les parents élus participent aux diverses commissions proposées.
- À votre demande, ces mêmes représentants peuvent assurer un rôle de médiateur auprès de la communauté éducative.
- Les parents adhérents aux associations sont aussi présents aux conseils de classes des enfants pour représenter les parents de la classe.

**Les coordonnées des associations de parents d'élèves :**

**FCPE : [presidentfcpejeanperrin@gmail.com](mailto:presidentfcpejeanperrin@gmail.com) ou 06 13 56 52 79**

**PEEP : [peeplyceejeanperrin@gmail.com](mailto:peeplyceejeanperrin@gmail.com) ou 06 50 53 11 44**

**Les sites des associations de parents d'élèves :**

**FCPE : <http://www.fcpe59.fr>**

**PEEP : <http://ad59.peep.asso.fr>**